

est bon de cesser l'usage des toniques (de l'huile de foie de morue, par exemple, si le malade en fait usage) en même temps que l'on prescrira une diète modérée et révulsifs à l'épigastre; on se trouvera bien, dans ces cas de catarrhe gastrique, de quelques apérients et surtout d'une mixture contenant de faibles doses de nitre en combinaison avec du sous-nitrate de bismuth, de l'acide cyanhydrique et de l'acide nitrique. (*The Dublin Journ. of med. science.*)
—*Lyon Médical.*

LA MORPHINE COMME ANTIDOTE DE L'ATROPINE. — M. Constantin Paul a communiqué à la Société de thérapeutique, de la part du Dr. Couzier (de Bagndres-de-Bigorre), le fait suivant. Il s'agit d'une jeune fille de 26 ans, épileptique, et qui prit en une seule fois, d'uns un moment d'égarement, une potion contenant 5 centigrammes d'atropine. Elle fut prise immédiatement de délire et tomba promptement dans un état comateux des plus graves. On administra alors en plusieurs fois et dans l'espace de quelques heures, par les injections sous-cutanées, la dose de 70 centigrammes de chlorhydrate de morphine. Le lendemain, tout danger avait disparu et la guérison était complète.

M. Dujardin Beaumetz croit qu'il faut s'élever contre les conclusions que l'on pourrait tirer de ce fait, pour admettre un antagonisme entre la morphine et l'atropine. Combattu par M. Gubler, cet antagonisme vient de recevoir le dernier coup par la commission anglaise chargée d'étudier l'antagonisme des médicaments, elle a reconnu que la morphine n'est pas l'antidote de l'atropine et réciproquement; dans l'observation qui vient d'être lue, ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que la malade n'ait pas succombé à son double empoisonnement; quant à la dose de 70 centigrammes, elle a déjà été administrée par Roller et Voisin dans le traitement de la folie par le chlorhydrate de morphine.

M. Gubler partage complètement l'opinion de M. Dujardin-Beaumetz: l'antidotisme de la morphine et de l'atropine n'existe pas à doses élevées. L'atropine, même à doses relativement élevées, n'est pas toujours mortelle, et à ce propos M. Gubler raconte le fait qu'il a consigné dans ses *Commentaires de thérapeutique*, où un de ses clients prit une cuillerée à bouché d'une potion contenant 10 centigrammes d'atropine pour 30 grammes d'eau. Il tomba dans le coma le plus profond; mais le lendemain, sans qu'aucun soin lui eût été donné, il était guéri.

M. Constantin Paul insiste beaucoup sur la quantité énorme de morphine administrée dans ce cas, quantité qui aurait dû entraîner la mort, si le malade n'avait pas été sous l'influence de l'atropine. Dans les cas de Roller, c'est graduellement que l'on atteignait la dose de 70 centigr.; quant à l'antagonisme, il croit qu'il ne faut pas l'é